

PETIT BULLETIN FERMIER

ÉDITION N°8 JANVIER 2021



CONTACT :

Clément CHOMEAU

Coordinateur

Tel : 06 75 33 55 57

Mail : collectiffermier64@gmail.com

**C'EST AVEC UN NOUVEAU
LOOK,
QUE L'ENSEMBLE DU
COLLECTIF FERMIER VOUS
SOUHAITE UNE TRÈS BONNE
ANNEE 2021 !**

PRENEZ SOIN DE VOUS



ACTUALITÉS DU COLLECTIF

LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES SE METTENT AUX CIRCUITS-COURTS

Le Collectif Fermier 64 vient de terminer une rencontre avec les 8 communautés de communes du Béarn. Ces rencontres se sont déroulées entre septembre et décembre. L'objectif était de présenter notre collectif et nos actions en faveur de la production fermière et des circuits-courts en coordination permanente avec les associations membres.

Quel est leur rôle ?

Ces communautés de communes ont un rôle important pour l'agriculture car elles ont des moyens humains et financiers pour tout le développement économique y compris pour l'agriculture. Concrètement, le volet agricole a été mis de côté depuis longtemps au profit du développement de l'artisanat, de l'industrie, du tourisme et du commerce.

Un nouvel élan

Ces rencontres ont permis de constater que les choses changent rapidement. Toute l'actualité sur l'agriculture, la qualité alimentaire, les circuits courts et la pandémie ont conduis les Communauté de communes à se saisir de la question agricole. Désormais, vous avez un interlocuteur dédié dans chaque territoire (voir liste ci-dessous).

La mise en place d'un plan alimentaire et agricole territorial (PAAT) en Béarn vient concrétiser cet engouement. Le Collectif Fermier 64 est partenaire du PAAT Béarn pour mettre en avant les intérêts de la production fermière dans le développement agricole. Il y représente les structures fermières auxquelles vous adhérez.

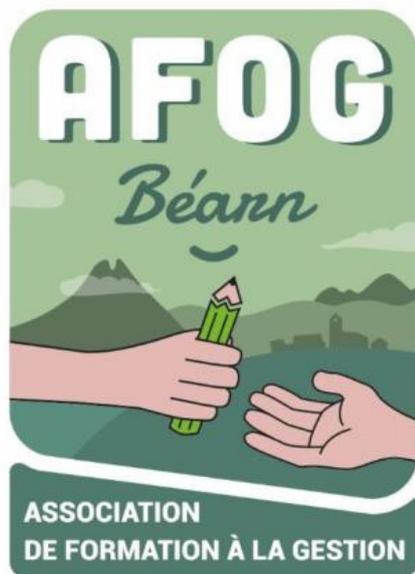
Concrètement qu'est ce qu'il se passe ?

Les 8 communautés de commune sont en ce moment en train de se concerter, mais deux actions concrètes vont être probablement être soutenues dès 2021 :

- la structuration des filières fermières locales (maraichage, fruits, céréales et oléoprotéagineux, produits laitiers et sous produits, viande de porc, volaille et bovine) et la création de la plateforme de distribution de produits locaux, porté par le Collectif Fermier et ses membres
- un état des lieux pour identifier les autres outils structurants manquants sur le territoire: légumerie, atelier de découpe, abattoir, espace de stockage, etc. Par la suite les communautés de communes pourront aider le développement des outils manquants..

Territoire	Elu en charges de l'agriculture	Technicien
Agglomération Pau Béarn Pyrénées	BURON Patrick	ORILIAC Laurence
Les Luys en Béarn	LALANNE Philippe	CAMBAYOU Jean-Bernard
Nord-Est Béarn	MARINE Benoît	ISERE Bastien
Lacq-Orthez	PEMARTIN Guy	FOUCHARD Carine
Béarn des gaves	LANSALOT MATRAS Francis	CAZALAS Oriana
Pays de Nay	CASTAIGNAU Serge	GONNET François
Vallée d'ossau	PARIS Rémi	HAURE Lisa
Haut-Béarn	COSTE Jean-Claude	PALACIN Pascale

ACTUALITÉS DES STRUCTURES



Nouvelles de l'Automne

L'activité d'accompagnement et de formation a repris doucement.

Certaines formations ont dû être annulées faute d'un nombre d'inscrits suffisant. Nous les reprogrammerons au printemps. Nous comptons sur vous pour y participer !



Du côté de la communication, la première phase du projet de distribution de plaquettes est achevée : tous les points de vente de matériel agricole du Béarn et du sud des Landes ainsi que les CUMA disposent de cet outil de publicité de l'association. Nous remercions tous les commerces et les CUMA qui ont accepté de nous aider et nous dédient un coin de leur comptoir. La seconde phase du projet est en cours : présenter l'AFOG au sein des établissements d'enseignement agricole. Bouclage du projet mars 2021.

Un travail de refonte du site Internet est également amorcé. Affaire à suivre...

Nous nous organisons au mieux pour continuer les formations de comptabilité dans le respect de consignes sanitaires. Nous recommencerons l'accueil des nouveaux adhérents dès le mois de janvier.

CONTACT AFOG :

Adresse : 14 rue Despouirins, 64400 Oloron

Tel : 06 37 76 00 68

Anne ROLLAND : afogbearn@gmail.com

Noémie PLAISANT : afogbearn2@gmail.com

Site : <https://afogbearn.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/AFoG-B%C3%A9arn-112649790377535/>

ACTUALITÉS DES STRUCTURES

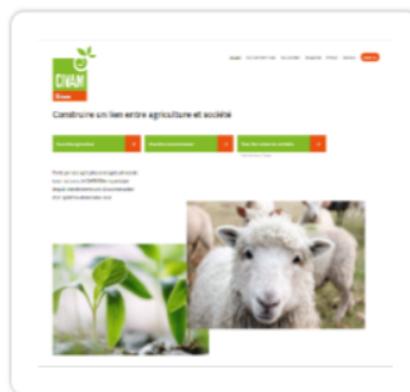
LE NOUVEAU SITE INTERNET DU CIVAM BÉARN EST EN LIGNE

Cela faisait quelques années que l'association de développement agricole béarnaise ne s'était pas penchée sur ses outils ... l'année 2020 et les successions de confinement ont rappelé à tous l'importance d'être visible sur le web. Le CIVAM Béarn a donc revu son site et met en ligne une première version, plus interactive.

Expliquer les missions du CIVAM Béarn

C'est bien entendu le 1er objectif de ce nouveau site internet, qui s'adresse à différents publics : les adhérents et organisations agricoles mais également les acteurs du territoire, citoyens, institutionnels.

Le nouveau site internet présente donc l'ensemble des missions, en faisant le lien avec les différents groupes du réseau.



Le CIVAM Béarn modernise son site internet et le rend plus interactif !

Consolider le lien avec les producteurs ... et les consommateurs

C'est le créneau du CIVAM Béarn : participer à la création d'un système alimentaire local en consolidant les liens entre producteurs et consommateurs. Le nouveau site internet propose donc une carte interactive à destination des consommateurs qui souhaiteraient se fournir en local. La carte précise également les agriculteurs qui sont structurés pour fournir les AMAP. « Dans le cadre du collectif Inter AMAP que nous accompagnons, nous avons souvent des demandes des associations de consommateurs qui ont besoin de certains produits comme des œufs, de la viande etc ... nous voulons ainsi développer les mises en relation et permettre aux AMAP de repérer en un coup d'œil les producteurs chez qui ils pourraient se rendre pour une visite préalable », explique Perrine Maynadier, animatrice.

A terme, plus d'interactivité avec ses adhérents

Le site va continuer d'évoluer : au-delà de la possibilité déjà existante d'inscription en ligne aux formations, des pages spécifiques pour les adhérents vont être petit à petit construites afin de proposer un service plus interactif.

Pour en savoir plus :
www.civam-bearn.org



ACTUALITÉS DES STRUCTURES

BIENVENUE A LA FERME : ACTIONS 2021 !

Développer le volume d'activité des adhérents Bienvenue à la Ferme

Depuis août 2020, les membres du conseil d'administration m'ont confié la présidence de l'association Bienvenue à la Ferme.

J'en profite pour saluer le travail de Gorges Poublan qui a présidé Bienvenue à la Ferme depuis 2015. Je souhaite développer l'association bien sur, mais surtout, Bienvenue à la Ferme doit contribuer à développer le volume d'activité de ses adhérents.

Dans ce but, Bienvenue à la Ferme a ouvert le 15 novembre dernier le «Drive Fermier de Pau». Une vingtaine de producteurs s'est fédéré autour de cet ambitieux projet. Le lieu de retrait des commandes est mis à disposition par la chambre d'Agriculture dans ses locaux. La réussite de ce projet repose sur notre capacité à mobiliser les gens qui travaillent ou qui vivent à proximité de la Maison de l'Agriculture. A moyen terme, l'objectif est que ce débouché commercial bénéficie à 40 producteurs.

Bienvenue à la ferme rassemble également des agriculteurs qui accueillent sur leurs fermes pour des activités de loisirs, de restauration ou d'hébergement. Cette année 2020 a été très compliquée pour ce secteur de l'agritourisme : la

crise sanitaire a entraîné la fermeture administrative de ces établissements pendant les deux confinements. Même si la bonne fréquentation touristique de l'été a permis à certains de rattraper une partie du chiffre d'affaires, c'est loin de compenser la totalité des pertes. D'abord, nous devons nous assurer que ces agriculteurs accèdent aux aides prévues pour ces secteurs d'activités compte tenu de leur statut d'entreprise agricole.

Ensuite, nous devons améliorer la visibilité et la notoriété de la marque pour augmenter la fréquentation des fermes notamment par la clientèle de proximité. Pour cela, plusieurs actions de promotion seront organisées en 2021 sur les fermes : randos gourmandes et spectacles à la ferme sont les axes choisis par le conseil d'administration. Enfin, nous accompagnons les fermes dans la mise en place de leurs projets agritouristiques afin qu'ils proposent des offres structurées et s'insèrent dans les réseaux locaux du tourisme.

Baptiste Carrère,
président de l'Association Bienvenue à la Ferme



ACTUALITÉS DES STRUCTURES

UPF : HVE



La Région a donné son accord le 26 novembre dernier pour que l'UPF propose sa propre certification HVE (haute valeur environnementale). Cela signifie concrètement que l'upf pourra vous certifier HVE dès l'année 2021 en bénéficiant d'économie d'échelle.

En effet, la Région aide la mise en place de l'organisation nécessaire à la certification de l'UPF d'une part mais aussi de ses adhérents. Un organisme certificateur va venir s'assurer que l'UPF enregistre correctement les données relatives aux producteurs certifiés HVE.

La certification est nécessaire pour déposer un dossier de demande d'aide pour les ateliers de transformation (PACAE). Cette certification peut aussi être une mention valorisante demandée par les grossistes, GMS et autres revendeurs. Elle repose sur 4 indicateurs (biodiversité, phytosanitaire, fertilisation, gestion en eau (irrigation)) avec des objectifs à respecter.

Des formations sont organisées par l'UPF durant l'année 2021 pour être capable de situer sa ferme par rapport à ces indicateurs mais aussi pour faire un rappel quant à la conditionnalité PAC qui impose l'enregistrement de ses pratiques pour garantir la traçabilité de ses activités.

Dans le cadre du Plan de relance (suite crise COVID) les exploitations certifiées HVE pourront bénéficier d'un crédit d'impôt sur les deux années 2021 et 2022. Le montant du crédit d'impôt serait de 2500€. Les détails de la mesure sont attendus.

Pour en savoir plus :
contacter Michel Bonnemassou ou Marie Beugnot (06 46 45 50 07 - 06 28 35 35 91)



Bonne année fermière à tous,

